

Commune de Branscourt

Plan Local d'Urbanisme

Traduction du Projet d'Aménagement
et de Développement Durables

Projet de zonage du PLU

Echelle 1/5000



GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Définition des zones du projet de PLU

Les zones urbaines
- UA : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant le centre ancien
- UB : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant les constructions récentes
UBzh : secteur de la zone urbaine compris dans une zone à dominante humide

Les zones à urbaniser
- AU : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat

Les zones agricoles
- Aa : zone agricole où la hauteur au faitage des constructions autorisées est limitée à 10 mètres
- Aabh : secteur de la zone agricole compris dans une zone à dominante humide
- Ab : zone agricole où la hauteur au faitage des constructions autorisées est limitée à 12 mètres
- Av : zone viticole

Les zones naturelles
- N : zone naturelle à protéger de l'urbanisation
- Nzh : secteur de la zone naturelle compris dans une zone à dominante humide

Liste des emplacements réservés envisagés

ER 1 : stationnement et local technique : 560 m2
ER 2 : élargissement du chemin : 140 m2
ER 3 : plateau sportif - aire de jeux : 3000 m2

Légende

- Limites du territoire communal
- Limites des zones et des secteurs
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés
- Localisation probable des bassins d'orage - étude en cours
- Zone de bruit
- Bâtiment élevage
- Périmètre de réciprocité du bâtiment d'élevage (100m)

